

Réf: Dossier 314362

Avis de constitution

SOCIETE « LA MANNE OPTIC PLUS »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE DJOROBITE, Lot  
3084, Ilot 279

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 14 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA MANNE OPTIC PLUS »

Objet : OPTIQUE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE DJOROBITE, Lot  
3084, Ilot 279

Dirigeant(s) Mlle KOFFI ANIMAN SYLVIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02577 du 30/05/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°31468/GTCA/RC/2024 du 30/05/2024

